

Objectif de gestion

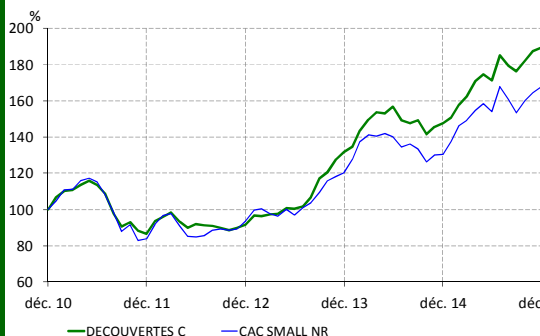
Le fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle des marchés d'actions français, en investissant essentiellement dans des sociétés de petites capitalisations.

Le fonds ne dispose d'aucun indicateur de référence. En effet, le gérant ne cherche pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises et investit régulièrement dans des titres qui ne font partie d'aucun indice. Ceci découle du fait que le gérant recherche les valeurs les plus décotées, qui sont souvent les moins connues.

Néanmoins, le fonds peut être comparé à l'indice CAC Small, bien qu'il puisse s'en éloigner dans sa composition comme dans sa performance.

A compter de mai 2013, la performance du FCP dans le reporting est comparée à la performance de l'indicateur de référence dividendes nets réinvestis (CAC Small NR).

Performances



Performances en %	1 mois	2015	1 an	3 ans	5 ans
Découvertes C	1,0	28,2	28,2	106,6	89,3
CAC Small	1,9	28,7	28,7	79,2	67,7
Écart	-0,9	-0,5	-0,5	27,3	21,6
Classement Morningstar centile	28	26	26	6	14

Par année civile en %	2010	2011	2012	2013	2014
Découvertes C	20,9	-13,4	5,8	43,6	12,2
CAC Small	10,9	-18,0	9,1	28,5	8,4

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	2,22
Volatilité Découvertes C	11,3%
Volatilité CAC Small	12,9%
Tracking Error	7,6%

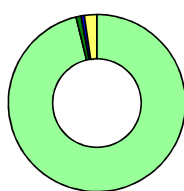
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Répartition du Portefeuille

Principales lignes du portefeuille

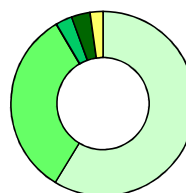
EXPLOSIFS PRODUITS CHIMIQUES	4,9%	DAMARTEX	4,0%
PIERRE & VACANCES	4,5%	EVOLIS	3,8%
DEVOTEAM SA	4,2%	TIVOLY	3,4%
HF COMPANY	4,2%	PISCINES DESJOYAUX	3,4%
GENERIX REGPT	4,1%	ITS GROUP	3,3%

Par type de marché



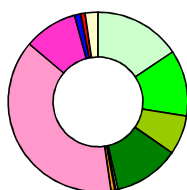
Actions Françaises	96,2%
Actions Etrangères	0,9%
FCPR	0,6%
Liquidités	2,3%

Par taille de capitalisation



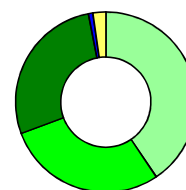
Inférieur à 150M€	58,7%
De 150 M€ à 500 M€	32,9%
De 500M€ à 1Md€	2,9%
Supérieur à 1 Md€	3,3%
Liquidités	2,3%

Par secteur d'activité



Biens de conso cycliques	15,6%
Biens de conso non cycliques	12,0%
Industrie de base	7,0%
Industrie généraliste	11,8%
Mines	0,4%
Services cycliques	0,2%
Sociétés financières	0,7%
Technologies de l'information	38,5%
Services non cycliques	9,6%
Services aux collectivités	1,1%
FCPR/Non coté	0,8%
Liquidités	2,3%

Par concept de gestion



Retournement	40,6%
Croissance méconnue	28,8%
Croissance régulière	27,5%
FCPR/Non coté	0,8%
Liquidités	2,3%

Ce document est à caractère commercial. Nous vous recommandons de consulter le **DICI** pour plus d'informations (www.hmgfinance.com)

Co-Gérants: **Marc GIRAULT** depuis le 16 avril 1993
Jean-François DELCAIRE Depuis le 3 septembre 2012

FCP de droit français
Parts de Capitalisation
et Parts de Distribution

Catégorie AMF
Actions Françaises

Eligible PEA et PEA-PME

Code ISIN
Part C : FR0010601971

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Quotidienne

Lancement fonds:
le 26 octobre 1987

Lancement part C :
le 7 mai 2008

Frais de Gestion
Part C : 2,35% TTC

Droits d'entrée
3% maximum

Souscription Initiale
Minimum 100€

Dépositaire : CACEIS

Valorisateur : CACEIS

Commissaire
aux Comptes
KPMG

Valeur liquidative
Au 31/12/2015
154,53

Actif Net
Au 31/12/2015
45 672 254,82 €

Performances en %	1 mois	2015	1 an	3 ans	5 ans
Découvertes C	1,0	28,2	28,2	106,6	89,3
CAC Small	1,9	28,7	28,7	79,2	67,7
Ecart	-0,9	-0,5	-0,5	27,3	21,6
Classement Morningstar centile	28	26	26	6	14

Commentaire du mois de décembre

La performance boursière de l'année 2015 a finalement été pénalisée par le mauvais mois de décembre qui ramène la hausse annuelle de l'indice CAC 40 NR à +10,9% en raison d'inquiétudes sur la Chine, et par contrecoup, sur les matières premières.

Les indices de petites valeurs, peu exposés à ces thématiques, s'en sortent bien mieux avec le CAC Small NR et le PEA-PME 150 GR (tous deux dividendes réinvestis) qui progressent respectivement de +28,7% et +23,5%. L'indice CAC PME NR, pour sa part, perd sur l'année 2,4% en raison de sa surpondération en valeurs biotechnologiques et énergétiques.

Sur l'année 2015, la valeur liquidative du FCP Découvertes (part C) progresse de 28,2%. Sur trois ans, la performance nette du FCP s'établit ainsi à +106,6%, ce qui se compare à une progression de 79,2% de l'indice CAC Small NR (dividendes réinvestis) sur la même période.

Après ces belles années de progression, la valorisation des actions, et notamment celle des petites valeurs, devient évidemment un peu plus tendue en l'absence de forte remontée simultanée des bénéficiaires par action des entreprises.

Pour autant, nous estimons que notre sélection de valeurs devrait encore pouvoir tirer son épingle du jeu. Pour 2016, nous allons ainsi continuer à privilégier plusieurs thèmes :

- Au moment où la croissance demeure atone, des sociétés opérant dans des secteurs naturellement porteurs (comme les E.S.N. (**Devoteam, ITS Group, Communication & Systèmes, ...**), les logiciels (**Generix, Esker...**), ou l'électronique (**Aurès, Orolia, ECA...**)) ;
- Des sociétés fortement exportatrices, si possible en direction de pays occidentaux, pour lesquelles les effets de devises seront probablement encore favorables (comme **Evolis, Robertet ou Tivoly**) ;
- Dans un contexte de taux d'intérêt peu rémunérateurs, des valeurs qui versent à la fois de généreux et pérennes dividendes (comme **Piscines Desjoyaux, HF company, Damartex** ou **Cegid**) ;
- Et au sein de ces trois thèmes, l'existence, si possible, d'une dimension spéculative qui finit souvent par revaloriser les cours de bourse.

Comme toujours, fidèles au nom de votre FCP, nous tenterons, par ailleurs, d'éviter d'investir dans des dossiers déjà trop connus de la place afin de ne pas être pénalisés par d'éventuels mouvements de vente un peu trop "moutonniers". De même, comme en **2015 où nous avons réalisé plus de 400 rendez-vous**, nous allons continuer de rencontrer un maximum d'entreprises, des plus connues aux plus ... discrètes.

Enfin, il est à noter que **le dispositif du PEA-PME sera potentiellement favorisé cette année** : la loi de finances rectificative pour 2015 a en effet prévu d'exonérer d'impôt sur les plus-values le montant des cessions d'OPCVM monétaires intervenant à partir du 1er avril 2016 (jusqu'au 31 mars 2017), sous condition de réinvestissement sur un PEA-PME dans le mois qui suit cette opération (et de conservation pendant cinq années). L'univers des valeurs éligibles – et donc le FCP Découvertes – devrait donc mécaniquement profiter de cet effet d'aubaine fiscale si français !

Vos gérants vous souhaitent une excellente nouvelle année.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents réglementaires (notamment nos politiques de sélection des intermédiaires financiers et de prévention/gestion des conflits d'intérêts) sur notre site internet www.hmgfinance.com.